



LANCEMENT CONCOURS

Prix du Journalisme pour la Paix et la Cohésion Sociale (PJPCS) - Niger 1^{ère} édition

Contexte et justification

Dans un contexte marqué par des défis sécuritaires, sociaux et communautaires persistants, les médias jouent un rôle central dans la formation de l'opinion publique, la prévention des conflits et la promotion de la paix et de la cohésion sociale. Un journalisme/ animateur responsable, sensible aux conflits et axé sur les solutions peut contribuer significativement à renforcer la tolérance, le dialogue intercommunautaire et la stabilité sociale.

Le Prix du Journalisme/Animateur pour la Paix et la Cohésion Sociale (PJPCS) est initié dans le cadre de la mise en œuvre de l'Initiative du Sahel pour la Paix / Sahel Peace Initiative (SPI), lancée en 2019 par les Conférences Episcopales d'Afrique de l'Ouest en partenariat avec le Catholic Relief Services (CRS) afin de reconnaître, valoriser et encourager les journalistes/ animateurs qui produisent des contenus constructifs et éthiques contribuant à la paix, à la cohésion sociale et à la citoyenneté responsable au Niger.

Objectifs du prix

Objectif général: Contribuer au renforcement de la culture de la paix, de la cohésion sociale et du journalisme responsable à travers la valorisation des productions médiatiques constructives au Niger.

Objectifs spécifiques

- Encourager les journalistes à produire des contenus promouvant la paix, la tolérance et le dialogue intercommunautaire ;
- Valoriser les initiatives médiatiques locales contribuant à la prévention et à la résolution pacifique des conflits ;
- Renforcer les capacités et la motivation des professionnels des médias en matière de journalisme sensible aux conflits ;
- Accroître la visibilité des enjeux de cohésion sociale et de citoyenneté responsable auprès du grand public.

Résultats attendus

- Le PJPCS est officiellement lancé et largement diffusé au niveau national ;
- Les critères, catégories et modalités de participation sont clairement définis et communiqués ;
- Un nombre significatif de candidatures de qualité est enregistré ;
- Les productions journalistiques primées contribuent à une meilleure sensibilisation sur la paix et la cohésion sociale ;
- Le rôle des médias comme acteurs de paix est renforcé.

Participants

Le Prix du Journalisme / Animateur pour la Paix et la Cohésion Sociale (PJPCS) est ouvert aux professionnels des médias exerçant au Niger.

Période

Les œuvres doivent avoir été diffusées ou publiées entre le **1er janvier et le 26 Juin 2026**.

Zone de couverture

Toute l'étendue du territoire national

Les catégories du Prix PJPCS

Les catégories du prix sont :

1. **Radio Communautaire ;**
2. **Presse écrite et en ligne ;**

Les critères de sélection porteront notamment sur :

- la pertinence du sujet au regard de la paix et de la cohésion sociale ;
- le respect de l'éthique et de la déontologie journalistique ;
- l'approche sensible aux conflits et orientée solutions ;
- la qualité rédactionnelle et/ou audiovisuelle ;
- l'impact potentiel sur les communautés.

Catégorie 1 : Meilleure production radiophonique – Animateur de radio communautaire

Récompense une émission, chronique ou série radiophonique réalisée et diffusée sur une radio communautaire du Niger, contribuant à :

- la promotion de la paix et du vivre-ensemble ;
- le dialogue intercommunautaire et interreligieux ;
- la prévention des conflits et de l'extrémisme violent ;
- la citoyenneté responsable et la cohésion sociale.

Durée: 3 à 15 mn au maximum (interview, reportage)

Débat: 15 à 45 mn au maximum

Langue de production: Langues nationales Hausa ou Zarma ou en Français

Catégorie 2 : Meilleur article de presse écrite

Récompense un article publié dans un journal ou un média écrit (papier ou en ligne) traitant de manière constructive :

- des initiatives locales de paix et de cohésion sociale ;
- de la résolution pacifique des conflits ;
- de la promotion de la paix et du vivre-ensemble ;
- du dialogue intercommunautaire et interreligieux ;
- de la prévention des conflits et de l'extrémisme violent ;
- de la citoyenneté responsable et la cohésion sociale.

Nombre mot: 500 mots maximum (presse écrite et en ligne)

Langue d'écriture : Français

Prix spécial Jeune Journaliste / Animateur engagé pour la paix

Destiné aux professionnels de moins de 35 ans, toutes catégories confondues, ayant produit un contenu innovant et à fort impact communautaire.

Critères d'éligibilité

Les candidats doivent remplir les conditions suivantes :

- Être journaliste ou animateur de média (radio communautaire ou presse écrite) exerçant au Niger ;
- Avoir produit et diffusé/publié le contenu entre le 1^{er} janvier et le 26 juin 2026

Soumettre une œuvre originale, individuelle ou collective ;
Respecter les principes d'éthique journalistique, de sensibilité aux conflits et de neutralité ;
Les productions ne doivent pas inciter à la haine, à la violence ou à la stigmatisation.

Critères d'évaluation

Les productions seront évaluées par un jury indépendant selon les critères suivants :

- Pertinence du thème (alignement avec la paix, la cohésion sociale et la citoyenneté responsable)
- Approche sensible aux conflits (langage non violent, inclusif et responsable)
- Qualité du contenu journalistique / animation ou de l'écriture
- Clarté du message
- Rigueur de l'analyse
- Orientation solutions et impact positif sur les communautés
- Innovation et originalité du traitement
- Portée et accessibilité du message (langue utilisée, public cible, diffusion)

Chaque critère pourra être noté selon une grille validée par le comité de sélection.

Le Jury reste souverain dans l'appréciation des œuvres à lui soumises. Ses décisions ne sauraient donc être contestées.

Modalités de participation

Chaque candidat peut soumettre **une (1) production par catégorie** ;

Les dossiers de candidature comprendront :

- une fiche de candidature dûment remplie ;
- une copie de l'œuvre (en format PDF pour les productions de la presse écrite - exemplaires du journal de parution-; Sur clé USB ou un lien URL de téléchargement pour les productions audio, D'un lien URL vers l'œuvre pour les productions de la presse en ligne) ;
- Un synopsis (maximum 1 page) présentant le contexte, l'objectif et l'impact du contenu ;
- Un document du média qui authentifie que le candidat relève du média et a bien produit et diffuser l'élément sur le média.

Les éléments du dossier de candidature sont soumis :

- soit en version électronique (par email (concourspjpcs@cadevniger.org), ou par WhatsApp sur le numéros 87246075)
- soit en version physique sur clé USB à l'adresse : Au Secrétariat du Secrétariat Exécutif National de la CADEV Niger (sur le même alignement que le Collège Mariama, face à la radio Bonferey)

Le jury se réserve le droit de déclasser les dossiers incomplets.

Composition des prix

Les trois premiers de chaque catégorie seront récompensés à l'occasion d'une cérémonie.

- 1er prix : Une enveloppe + un trophée + une attestation ;
- 2ème prix : Une enveloppe + une attestation ;
- 3ème prix : Une enveloppe + une attestation.

Les candidatures sont recevables jusqu'au 26 juin 2026 à 12h.

En faisant acte de candidature, le / la candidat (e) autorise SPI à utiliser ses données et son œuvre, sans aucune compensation, dans le cadre des actions de communication pour la Paix.

Secrétaire Exécutif National de la CADEV-Niger
M. Clément Anatovi